

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAURÉAT 2007 Séries L/ES

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et Géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition de géographie 1 :**

La superpuissance des États-Unis : aspects et inscription dans l'espace mondial

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet reprend les termes du commentaire du programme sur la superpuissance des États-Unis. Il ne doit donc pas surprendre le candidat. Le sujet, par son échelle, exclut l'étude de l'organisation du territoire. Il s'agit de présenter ce qui fait la puissance des États-Unis, définie comme sa capacité d'influence. Le candidat doit montrer comment cette puissance s'exprime au niveau mondial, ce qui inclut également le niveau continental. L'échelle mondiale, la combinaison des critères et la diversité des formes de puissance permettent de parler de superpuissance.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

« La superpuissance est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire) » (programme de terminale, BO n°7 du 3 octobre 2002). Les candidats peuvent par exemple faire référence à l'importance des firmes multinationales, au rôle du dollar, à la capacité d'innovation technologique, au rayonnement culturel et linguistique voire idéologique d'un État perçu comme un modèle... Ils peuvent également évoquer les moyens qu'ont les États-Unis d'imposer leur puissance. Mais le candidat doit aussi montrer que la puissance des États-Unis repose sur sa capacité d'attraction.

Cette superpuissance s'inscrit au niveau continental, notamment par des accords avec différents pays (ex. l'ALENA), et au niveau mondial. Le candidat doit pouvoir évoquer un certain nombre de formes prises par cette puissance (par exemple : place dans les différentes organisations internationales dont certaines ont leur siège aux États-Unis, investissements dans le monde et capacité à drainer les capitaux internationaux, maîtrise de réseaux d'échanges et de ressources vitales, déploiement de forces dans le monde par des interventions et une présence militaire, etc.). Il s'agira aussi de montrer que cette superpuissance ne s'inscrit pas dans le monde de façon égale et rencontre des concurrences voire des oppositions.

○ **Composition de géographie 2 :**

La Russie, un territoire en recomposition

En série L et ES, le sujet porte sur l'un des thèmes de la troisième partie du programme (« Des mondes en quête de développement ») : « Un État et un espace en recomposition : la Russie » auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique

La problématique est explicite : il s'agit de montrer comment le territoire russe se recompose et en quoi cette recomposition permet ou freine un « re-développement » du pays. Correspondant à une partie du programme clairement délimitée, il ne doit pas surprendre le candidat. Il permet de vérifier l'acquisition des notions de maîtrise, d'organisation et de dynamiques d'un territoire.

Plusieurs plans sont possibles

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie mais qui ne sont pas exigibles en totalité :

- Une réflexion sur les limites actuelles du territoire russe : espaces perdus, ouverture sur le monde dépendant des relations avec les États voisins, immensité avec ses atouts et ses contraintes.
- Une description du contraste spatial entre le « centre » occidental et la « périphérie » orientale.
- Son renforcement actuel et une typologie plus précise des ensembles régionaux en fonction de leur plus ou moins grande intégration dans le système économique mondial.
- Des facteurs d'explication de l'organisation spatiale et de la recomposition du territoire : l'histoire de la mise en valeur, les caractéristiques physiques, les facteurs politiques, les mutations des structures économiques, la crise démographique...

On ne peut attendre un exposé exhaustif de la question étant données son ampleur et la diversité des approches possibles.

La présence d'une et, *a fortiori*, de plusieurs productions graphiques sera valorisée.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour

40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :
Quels sont les espaces moteurs de la mondialisation ?

Le sujet porte sur la première partie du programme en L et ES, *Mondialisation et interdépendances*, pour 5 ou 6 heures de cours conseillées. Le candidat peut aussi puiser des références dans la deuxième partie du programme qui amène à traiter les trois grandes aires de puissance.

Le sujet invite à identifier et caractériser les lieux de la mondialisation qui, à différentes échelles, concentrent les activités de commandement et d'innovation et vers lesquels convergent les flux.

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

1. Nommez les trois centres d'impulsion majeurs de l'économie mondiale et dégagez leurs principales caractéristiques (documents 1 et 2).

Les trois centres d'impulsion, ou Triade, sont l'Amérique du Nord, l'Union européenne et le Japon

Ils assurent l'essentiel du commerce mondial, échangent surtout entre eux, et concentrent les principales places boursières.

Ces trois pôles concentrent les métropoles mondiales qui jouent un rôle prépondérant (document 2).

2. D'après les documents 1, 2 et 4, quelle est l'importance du pôle européen ?

Premier pôle commercial mais avec un commerce intra zone dominant.

La plus importante concentration en nombre de places boursières.

Au cœur des réseaux de communications selon le document 4.

3. Précisez les fonctions des grandes métropoles (documents 2, 3, 4 et 5). Quelles fonctions font de New York une « ville-monde » ?

- Les fonctions des grandes métropoles : commandement économique (financier, commercial) par la présence des sièges sociaux des grandes entreprises, d'un tertiaire de haut niveau à leur service, de la recherche. Commandement politique, culturel et artistique.
- New York est une « ville-monde » parce qu'elle est le siège de la principale organisation internationale, des deux principales bourses mondiales, des grandes firmes transnationales et parcequ'elle dispose d'infrastructures de communication la mettant en relation avec le reste du monde.

4. Identifiez les relations que les grandes métropoles entretiennent entre elles (documents 2, 3, 4 et 5).

Des relations financières (le « circuit financier mondial »), des relations commerciales et des flux de voyageurs (l'importance des infrastructures de transports), des implantations de firmes étrangères (par exemple des firmes françaises à New York).

5. Comment se manifeste, dans le paysage, la puissance économique de Singapour (document 5) ?

Par l'étendue des installations portuaires pour conteneurs.

Par l'importance de son CBD en arrière plan, symbole de puissance.

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les différentes échelles des documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

- Les trois principaux centres d'impulsion sont les moteurs de la mondialisation : ils se partagent la domination de l'économie mondiale (production, échanges commerciaux, flux financiers) et sont les pays d'origine des principales firmes transnationales
- À l'intérieur de ces trois pôles, les métropoles mondiales (européennes, japonaises et nord-américaines, ainsi que les métropoles de l'Asie orientale) jouent un rôle économique (nœuds de communication, sièges des principales bourses, des FTN), politique et culturel prépondérant. Par leurs relations, elles constituent un « archipel mégalopolitain mondial » avec un paysage urbain typique.
- Beaucoup d'entre elles sont localisées sur les principales façades maritimes.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

- **Explication d'un document d'histoire 1 :**

Discours d'investiture de Charles de Gaulle, président du Conseil, à l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1958

Ce texte s'inscrit dans l'étude de la troisième partie du programme d'histoire « La France de 1945 à nos jours », plus particulièrement dans le second thème « l'évolution politique ». Il permet de nombreuses liaisons avec d'autres thèmes abordés dans les parties I (le monde de 1945 à nos jours) et II (L'Europe de 1945 à nos jours) du programme.

1. D'après les deux premiers paragraphes, présentez le contexte du mois de mai 1958.

Le 13 mai 1958, l'investiture de P. Pflimlin, favorable au dialogue avec le FLN, comme président du Conseil, provoque une grande manifestation des Européens à Alger en faveur de l'Algérie française. Des généraux français se rallient à l'émeute et réclament le retour du général de Gaulle au pouvoir qui se déclare prêt à l'assumer. Le 1^{er} juin, dans un climat menaçant, proche de la guerre civile, de Gaulle est nommé président du Conseil par le président de la République, René COTY.

2. Á quels maux de Gaulle attribue-t-il les difficultés que traverse le pays ?

De Gaulle attribue ces difficultés à une mauvaise gestion du conflit algérien mais plus profondément à l'organisation des pouvoirs prévue dans la Constitution de la IV^e République, c'est-à-dire à la faiblesse de l'exécutif : « la confusion et par la même l'impuissance des pouvoirs ».

3. Montrez que de Gaulle annonce dans ce discours la fin de la IV^e République.

De Gaulle annonce un projet de réforme de la constitution de la IV^e République de manière à lui permettre d'élaborer puis de présenter au pays par voie de référendum, une nouvelle constitution, donc d'instituer une nouvelle République.

4. Sur quels principes politiques de Gaulle entend-il fonder une nouvelle république ?

De Gaulle entend fonder la nouvelle république sur trois principes qu'il considère comme la base « du régime républicain » : suffrage universel, séparation des pouvoirs et responsabilité du gouvernement devant le Parlement. Le but étant que le gouvernement assume « la plénitude de ses attributions », c'est-à-dire puisse avoir une marge de manœuvre plus importante que sous la IV^e République.

5. Indiquez comment de Gaulle a mis en œuvre ces principes.

De Gaulle a mis en œuvre ces principes en proposant aux Français par référendum, dès septembre 1958, une nouvelle constitution avec un pouvoir législatif amoindri et un pouvoir exécutif renforcé.

Explication d'un document d'histoire 2 :

Le plan Marshall et la conférence de Paris (27 juin 1947)

L'étude de ce texte s'inscrit dans la première partie du programme d'histoire, « le monde de 1945 à nos jours », plus précisément dans le second thème « les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970 ».

1. Rappelez brièvement la situation économique et politique de l'Europe en 1947.

La situation économique :

Europe en ruines après six ans de guerre qui l'ont anéantie. Elle est dépendante économiquement et financièrement des États-Unis.

La situation politique :

Dès 1946, la Grande Alliance entre les États-Unis et leurs alliés occidentaux d'un côté et l'URSS, de l'autre, se transforme en rivalité ouverte : mars 1946, discours prononcé par W. Churchill à Fulton en présence de Truman pour dénoncer la mainmise de l'URSS sur l'Europe orientale, désaccord sur le devenir de l'Allemagne... En mars 1947, dans un message au Congrès, le président Truman affirme la mise en œuvre d'une politique d' "endiguement " du communisme.

2. Précisez ce qu'est le plan Marshall et les motifs pour lesquels il a été mis en place.

Plan Marshall : offre d'aide économique faite par les États-Unis à l'ensemble des pays d'Europe (y compris à l'URSS et aux pays d'Europe orientale alors occupés par l'Armée rouge) en juin 1947.

Pour les États-Unis, il s'agit d'arrêter ou d'empêcher le développement du communisme en Europe en proposant une aide financière massive aux pays qui veulent rester "libres".

3. Pour quelles raisons « la France et l'Angleterre se mirent d'accord pour inviter Molotov à une réunion » à Paris ?

La France et l'Angleterre invitent l'URSS à Paris pour étudier l'offre américaine d'aide économique d'une part parce que le plan Marshall est proposé à l'ensemble des pays d'Europe mais aussi parce que cela oblige l'URSS à dévoiler sa stratégie politique en Europe orientale (3^e paragraphe).

4. Pourquoi Molotov refuse-t-il le Plan Marshall ?

Molotov refuse le plan Marshall considéré comme un moyen d'ingérence des États-Unis : « un tel programme porterait atteinte à la souveraineté des États ».

5. A quelle « clarification définitive de la politique communiste » en Europe ce refus a-t-il mené ?

Le refus de l'aide américaine par les Soviétiques et les pays d'Europe orientale occupés par l'Armée rouge marque le début de la Guerre froide : bipolarisation de l'Europe et du monde en deux blocs opposés, octobre 1947 création du Kominform et doctrine Jdanov.